



Le Domaine de la Quintinie est livré !

La première résidence du projet Le Nôtre a accueilli les nouveaux résidents

VERS UN HABITAT PLUS CONFORTABLE ET VSH INVESTIT POUR LE CADRE DE VIE DE SES

Vallée Sud Habitat investit durablement pour améliorer les équipements des résidences, embellir les parties équipements de vos résidences est également une priorité pour vous assurer un quotidien serein.

En 2025, de nombreux travaux de modernisation et de réhabilitation ont été initiés, pour le confort des résidents et pour assurer à terme une meilleure maîtrise des consommations énergétiques.

À Clamart, dans le quartier de Trivaux

Tours T1 à T7 : des halls d'entrée entièrement rénovés pour plus de confort et de sécurité

Les travaux engagés sur les halls d'entrée des tours T1 à T7 sont en cours d'achèvement. Une opération de modernisation d'envergure, qui visait à repenser ces espaces pour les rendre à la fois plus accueillants, plus fonctionnels et mieux adaptés aux usages actuels.

Les halls ont été agrandis, offrant désormais un volume plus généreux et une meilleure circulation pour les résidents. L'intervention a également permis l'installation de nouveaux équipements : les boîtes aux lettres, notamment, ont été normalisées. Un aménagement pensé pour le quotidien, mais aussi pour les évolutions à venir : à terme, ces boîtes permettront également la réception de petits colis, un service de plus en plus attendu dans le contexte du développement du e-commerce. Au-delà de l'aspect pratique, les travaux ont apporté des améliorations notables en matière de confort et de sécurité. Les halls comme les parties communes bénéficient désormais d'une meilleure isolation thermique et acoustique. Un gain de qualité de vie pour les locataires, qui profitent également d'un environnement visuellement plus agréable.

La sécurité a été renforcée : un système de sas permet de renforcer le contrôle des entrées dans les immeubles. Un dispositif qui s'inscrit dans une volonté plus large de sécuriser les résidences tout en valorisant leur cadre de vie. Ces aménagements s'intègrent dans une démarche globale de rénovation et de modernisation du patrimoine immobilier, menée progressivement sur l'ensemble du quartier.

Grand programme de mise en peinture pour Trivaux

Afin d'améliorer durablement le cadre de vie de tous les habitants, un programme d'embellissement des parties communes du quartier a été mis en œuvre depuis 2023. Ce projet, prévu pour se dérouler en plusieurs phases, permet de rénover progressivement l'ensemble des espaces partagés au sein des bâtiments. Cette organisation en phases permet de limiter les désagréments pour les locataires, tout en assurant un suivi rigoureux de la qualité des interventions. Chaque bâtiment, chaque cage



L'extension des halls de Trivaux à Clamart.



Embellissement des parties communes à Trivaux, Clamart.



d'escalier, chaque palier fait l'objet d'une attention particulière.

Rénovation des bâtiments R1 à R4 : sobriété architecturale et ambition sociale

Les bâtiments R1 à R4 entrent dans une nouvelle phase de transformation. Ces quatre barres d'immeubles font l'objet d'un vaste chantier de résidentialisation et de rénovation énergétique, avec pour objectif de favoriser la mixité sociale et de préparer progressivement l'accession à la propriété.

À travers cette opération, c'est une véritable métamorphose qui s'annonce : les façades adopteront un style architectural sobre et classique, apportant une nouvelle identité visuelle à l'ensemble. Mais au-delà de l'esthétique, ces travaux visent avant tout à améliorer le confort

de vie des habitants.

L'enveloppe des bâtiments sera entièrement repensée pour offrir une meilleure isolation thermique, tant en été qu'en hiver. Cette évolution permettra de passer d'une étiquette énergétique classe D à la classe C, avec à la clé une réduction des consommations et des charges de chauffage plus maîtrisées. Les garde-corps seront également remplacés, contribuant à moderniser l'ensemble tout en renforçant la sécurité des logements.

Pour un cadre de vie agréable et où il fait « bon vivre », mobilisons-nous ensemble pour préserver la propreté des résidences : retrouvez nos conseils page 8 pour préserver la propreté de nos résidences.

DURABLE : RÉSIDENTS

communes et les abords du patrimoine. Garantir le bon fonctionnement des



La Résidence Le Cèdre à Châtillon, avant et après les travaux (projection architecturale).

À Châtillon

À Châtillon, les résidences se modernisent : cap sur l'efficacité énergétique et le confort

Entre isolation thermique, rénovations ambitieuses et ascenseurs sur-mesure, les résidences de Châtillon font peau neuve. Portés par Vallée Sud Habitat, plusieurs chantiers sont en cours dans la commune, avec un objectif clair : améliorer durablement la qualité de vie des locataires. Zoom sur un vaste programme de modernisation, mené au plus près des habitants.

Deux futures rénovations en site occupé : Le Cèdre et Gatinot

Le dialogue s'installe avec les locataires des résidences Le Cèdre et Gatinot qui ont été associés aux projets. Ateliers de travail, concertations seront les étapes de la co-construction, érigée comme la pierre angulaire d'un processus transparent de rénovation.

Le Cèdre a ouvert le bal avec un vote décisif en janvier dernier. Résultat : 80 % de participation, dont 76,5 % d'avis favorables. De quoi donner une légitimité forte au projet. Sur le terrain, les 133 logements répartis sur cinq bâtiments bénéficieront d'une transformation en profondeur. Pour les extérieurs et les parties communes, les travaux porteront sur l'isolation thermique, une remise en état, la mise aux normes des équipements et l'installation de nouvelles portes d'accès. Pour l'intérieur des logements, il s'agira de la réfection des pièces humides, le remplacement des menuiseries extérieures, la pose de volets roulants.

À une poignée de kilomètres de là, la résidence Gatinot s'engage elle aussi dans un projet d'ampleur. Les discussions avec les habitants ont commencé au printemps dernier, dans le même esprit d'échange. Répartis sur trois cages d'escaliers, les 116 logements vont connaître une réhabilitation énergétique complète. Les travaux — prévus pour durer deux ans — prévoient pour l'extérieur une isolation performante, permettant de mieux gérer les



Projection architecturale après les travaux (non contractuelle).

dépenses liées au chauffage et un meilleur confort thermique, été comme hiver. Les parties communes ne seront pas oubliées et des aménagements d'accessibilité de tous les étages par les ascenseurs seront réalisés, une demande des locataires..., une demande des locataires entendue par VSH. Les locataires bénéficieront de la modernisation des pièces humides et l'installation de volets roulants.

Ascenseurs neufs à Malakoff et République : le confort et la sécurité sur mesure

Dans les résidences Malakoff et République, Vallée Sud Habitat a investi 1,3 million d'euros pour renouveler intégralement sept ascenseurs. Ces équipements flambant neufs, conçus sur mesure, remplaceront des installations vieillissantes. Au-delà de l'aspect technique, ce changement marque un pas vers plus d'accessibilité et de sécurité pour les résidents, notamment les personnes âgées ou à mobilité réduite.



Changement des ascenseurs de la résidence Malakoff à Châtillon.

Un cadre de vie en mouvement

Isolation renforcée, équipements modernes, espaces communs repensés : à Châtillon, les résidences évoluent avec leur temps. À travers ces projets menés au cours des deux prochaines années, Vallée Sud Habitat démontre que l'amélioration du cadre de vie peut — et doit — se construire avec les habitants. Et que le logement social, loin des clichés, peut devenir un véritable levier d'innovation locale.

ÉDITO DU PRÉSIDENT



Notre priorité : les services aux habitants et votre cadre de vie.

Parce que derrière chaque porte, il y a une vie, une famille, une histoire, nous portons la responsabilité de garantir à la fois un logement et un cadre de vie digne et agréable.

Afin de garantir la sécurité et le confort de celles et ceux qui habitent dans nos logements, nous avons mis en œuvre une politique de travaux ambitieuse, pensée pour durer, répondre aux urgences d'aujourd'hui et anticiper les besoins de demain. Mieux isoler, mieux équiper, mieux entretenir : ce sont des choix forts et assumés, pour améliorer concrètement votre quotidien, renforcer la sécurité et le confort, et réduire durablement le poids des charges.

Mener une politique de l'habitat se construit avec et pour ses habitants. C'est pourquoi, votre mobilisation, vos retours et vos exigences définissent Vallée Sud Habitat comme un acteur engagé au service de l'intérêt général.

Yves Coscas
Maire de Clamart
Vice-Président
de Vallée Sud - Grand Paris

LE NOUVEAU QUARTIER LE NÔTRE SE DÉVOILE AVEC LE DOMAINE DE LA QUINTINIE

Ce programme, situé à l'ouest de Clamart, à la lisière de la forêt de Meudon, est la toute première réalisation du projet Le Nôtre et a été inaugurée par Jean-Didier Berger, député des Hauts-de-Seine et Yves Coscas, Maire de Clamart, Président de Vallée Sud Habitat, le 15 mai dernier.

Son architecture classique et soignée témoigne de l'ambition de cette nouvelle résidence. Réalisé par le cabinet d'architecture Antoine Daudier-Vignier avec la société Paris Ouest Construction, le Domaine de la Quintinie présente de nombreux avantages pour ses résidents : proximité immédiate d'une gare routière, de deux lignes de tramway, de l'A86, d'équipements municipaux (centre culturel, mairie annexe, établissements scolaires, etc.) et de deux bassins d'emplois (Vélizy-Villacoublay et Novéas au Plessis-Clamart). Les 102 logements de cet ensemble immobilier de caractère et d'exception tiennent leurs promesses en matière de mixité sociale, comme une opportunité pour ce quartier qui se réinvente de créer de nouveaux liens, d'insuffler un nouveau dynamisme. Cette résidence illustre parfaitement comment l'architecture et l'urbanisme peuvent devenir des leviers puissants de cohésion sociale, tout en participant à la réinvention d'une ville plus inclusive, humaine et équilibrée. ●●●



Inauguration de la résidence le 15 mai dernier en présence (de gauche à droite) de Carl Ségaud, Président de Vallée Sud Grand Paris, de Christine Quillery, première adjointe au Maire de Clamart, d'Yves Coscas, Maire de Clamart, de Jean-Didier Berger, Député des Hauts-de-Seine et de Benoît Trévisani, Sous-Préfet d'Antony et de Boulogne-Billancourt.

Les résidents ont pris possession des lieux en février 2025 et ils ont accepté d'ouvrir leur porte à Vallée Sud Habitat pour partager leurs premières impressions et leurs projets.

Nous avons été séduits par le quartier du Panorama et l'ambition du projet Le Nôtre. Le Domaine de la Quintinie nous a convaincus pour plusieurs raisons : son emplacement idéal avec de nombreux transports à proximité, la taille généreuse des appartements, et surtout la vision de la municipalité pour dynamiser le quartier. Les équipes de VSH ont été exemplaires : professionnelles, réactives et toujours à l'écoute. Nous avons été accompagnés avec beaucoup d'attention tout au long du projet. Quant au choix de nos chambres respectives, il s'est fait – heureusement – dans une belle unanimité, sans la moindre hésitation !



Famille Halier, copropriétaire.

Devenir propriétaire ici a été une véritable chance pour nous. Nous avons fait le choix de venir à Clamart spécialement pour ce projet, quittant notre logement à Malakoff, où nous étions locataires dans le parc social. S'installer au Domaine de la Quintinie, c'est bien plus qu'un simple déménagement : c'est prendre part à la construction d'un nouveau quartier, d'une nouvelle ville en plein essor.

Nous avons eu la chance de bénéficier d'un dispositif d'accession sociale à la propriété et d'aides adaptées, ce qui a rendu notre projet possible.

Notre appartement est parfaitement dimensionné pour notre famille. Même si nous sommes proches des travaux du projet Le Nôtre, l'isolation est efficace et nous ne sommes pas gênés par les nuisances. Et pour couronner le tout, notre petit garçon a hérité de la plus grande chambre – un vrai bonheur pour lui !



Madame Ragot, copropriétaire.

Cette signature marque l'aboutissement d'un parcours long et parsemé d'embûches, ouvrant la voie à un nouveau chapitre rempli de promesses. La résidence, d'une modernité éclatante et idéalement située, impressionne par son allure majestueuse. Quant à mon appartement, sa beauté et son état neuf suscitent en moi un enthousiasme certain, nourrissant une profusion d'idées d'aménagement pour façonner ce nouvel espace de vie.



Monsieur Montresor, locataire.

Devenez propriétaire à La Quintinie

Et si c'était chez vous demain ? Envie d'un cadre de vie moderne, confortable, pratique, sécurisé ? N'attendez plus et découvrez les derniers appartements de cette résidence neuve et bénéficiez d'un accompagnement personnalisé par notre commercialisateur.



Visuels non contractuels. Image par un décorateur RHINOV



Visuels non contractuels. Image virtuelle non contractuelle proposée par un décorateur RHINOV

Les frais de notaire sont offerts aux acquéreurs

Contact :
Madame Sylviane Moulin
TRANS'ACTIF,
07 88 73 00 22 -
sylviane.moulin@
transactif-immobilier.fr

LES PREMIERS CONSEILS DE RÉSIDENTS À CHÂTILLON

Entre mars et avril derniers, les équipes de la municipalité de Châtillon, en collaboration avec celles de Vallée Sud Habitat et sous l'impulsion de Nadège Azzaz, Maire de Châtillon, ont organisé les tout premiers Conseils des Résidents au sein des résidences Gatinot, République et Malakoff.

Ces rencontres inédites, initiées conjointement par la Ville et Vallée Sud Habitat, avaient pour objectif de renforcer le lien entre les locataires, les services municipaux et le bailleur social. Elles ont offert aux habitants un véritable espace d'échange, d'écoute et de dialogue.

Dans une ambiance constructive, les résidents ont pu exprimer leurs préoccupations du quotidien, poser des questions, faire part de leurs suggestions, et évoquer les améliorations souhaitées pour leur cadre de vie. Ces moments d'échange ont permis aux représentants de la Ville et de Vallée Sud Habitat de mieux cerner les attentes des locataires et d'y répondre de manière plus ciblée.

Ces premiers rendez-vous ont été très bien accueillis par les participants, heureux de constater la volonté des élus et des équipes de proximité de se rendre disponibles et à



Nadège Azzaz, Maire de Châtillon, aux côtés de Yann Chevalier, Directeur Général de Vallée Sud Habitat, lors de la réunion avec les locataires de la résidence République, à Châtillon.

l'écoute. Ils illustrent une volonté partagée : faire de la proximité, de la communication et de la transparence les piliers de la relation entre la Ville, Vallée Sud Habitat et les habitants afin de favoriser le lien social et le bien-être des résidents.

Ces Conseils des Résidents marquent une

étape importante dans la démarche participative entre les locataires et Vallée Sud Habitat.

D'autres rencontres de ce type seront programmées à l'avenir. L'objectif : maintenir ce lien de confiance, améliorer la réactivité des services de proximité et faire des locataires des acteurs à part entière de la vie de leur résidence et, plus largement, de la commune... ●●●

MISER SUR LA PROXIMITÉ POUR ACCOMPAGNER L'ACCÉLÉRATION DES LIVRAISONS

Alors que le rythme des livraisons de logements s'intensifie en 2025, placer l'humain au cœur de nos actions reste une priorité. Face à cette cadence soutenue, les équipes de proximité ont mis en place un parcours d'accueil personnalisé, conçu comme un véritable fil rouge pour accompagner les nouveaux locataires dans cette étape clé de leur vie.

Sur le terrain, gestionnaires de clientèle et responsables de secteur unissent leurs forces pour proposer un accueil coordonné et chaleureux. Dès la signature du bail, les futurs résidents sont pris en charge de manière individualisée : remise des documents administratifs, signature du bail, visite du logement, réponses aux interrogations pratiques, conseils pour l'installation... jusqu'à l'état des lieux entrant, chaque étape est pensée pour favoriser une arrivée sereine et sans accroc et se montrer présent aux côtés des nouveaux résidents.

« C'est important pour nous de créer du lien dès le départ », souligne Audrey Tawfik, gestionnaire de clientèle à Clamart. « Le logement, ce n'est pas seulement un toit, c'est un projet de vie. » ●●●



Signature du bail sur place lors de la livraison du 222 boulevard du Moulin de la Tour à Clamart, avec les locataires.

UN PRINTEMPS ACTIF POUR LA RÉGIE CADRE DE VIE

Les collaborateurs de la régie Cadre de vie n'ont pas ménagé leurs efforts ces derniers mois pour offrir aux résidents un cadre de vie toujours plus agréable. Élagage des arbres, plantations variées, semis minutieux, désherbages, tontes régulières... Autant d'actions menées avec soin pour valoriser les espaces extérieurs des résidences.

Le travail de terrain, entamé dès les premiers jours du printemps, porte déjà ses fruits en cette fin de saison. Les massifs fleuris prennent de la couleur, les pelouses gagnent en densité, et les arbustes taillés avec précision apportent une belle structure et une fleuraison aux aménagements paysagers. Tous ces efforts s'inscrivent dans une démarche respectueuse de l'environnement, avec une politique affirmée de zéro produit phytosanitaire, garantissant la préservation de la biodiversité locale et la sécurité des habitants.

En collaborant étroitement avec le service Espaces Verts de la Ville de Clamart, les équipes participent activement au déploiement d'une large palette végétale pour les massifs fleuris. Cette mobilisation permet non seulement d'embellir les lieux de vie, mais aussi d'harmoniser l'entretien et la valorisation des 17



Des espaces verts sublimes par les floraisons printanières à Trivaux, à Clamart.

hectares d'espaces verts, répartis sur 45 sites dans les villes de Clamart et Châtillon. Ces interventions contribuent ainsi à créer un cadre

plus accueillant, cohérent et durable pour l'ensemble des habitants... ●●●

ÉCOGESTE : DE L'EAU MAIS PAS TROP ! AGISSEZ POUR PRÉSERVER CETTE RESSOURCE



L'eau est une ressource collective précieuse, essentielle à notre quotidien. Chacun peut adopter les gestes pour la préserver : préférer des douches courtes, couper l'eau du robinet pendant le brossage des dents, réparer les fuites rapidement, collecter l'eau de pluie si vous avez un pavillon, privilégier des appareils économes (lave-linge ou lave-vaisselle), etc. Savez-vous qu'une longue douche consomme autant d'eau qu'un bain ? L'Agence de transition écologique (ADEME) recommande de prendre une douche de moins de 5 minutes pour réduire sa facture d'eau et d'énergie.

Entre 8 à 9 minutes, une douche consomme entre 120 et 135 litres et pas plus de 75 litres pour une douche de 5 minutes. Un constat sans appel ! Car il n'est pas seulement question d'eau ici mais également de l'énergie consommée pour la chauffer (gaz ou électricité). Pour vous aider à atteindre les 5 minutes recommandées, un conseil : coupez l'eau pendant le savonnage. Les petits gestes font une grande différence. En modifiant nos habitudes, nous contribuons à protéger l'environnement... et à diminuer nos factures. Un éco-geste aujourd'hui, c'est un vrai coup de pouce pour votre pouvoir d'achat demain ! ●●●

Et vous ? Qu'en est-il de vos consommations d'eau ? Un peu ? Beaucoup ? Passionnément ? À la folie ?

Faites le test dès à présent pour estimer votre consommation d'eau grâce à l'outil de sensibilisation à l'empreinte écologique développé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). L'outil appelé «Nos gestes climat» proposent ce nouveau calculateur permettant de faire le point sur la consommation en eau. Rendez-vous sur <https://nsgestesclimat.fr/empreinte-eau>

UN GRAND MÉNAGE POUR UN ESPRIT PLUS LIBRE

Et si cet été, on adoptait vraiment de bonnes habitudes de tri pour nos déchets ?

La saison estivale est l'occasion idéale pour prendre soin de notre environnement et cadre de vie afin de le rendre plus propre et plus agréable pour tous. Ici, vous découvrirez quelques conseils simples et concrets pour trier efficacement et éviter les erreurs les plus fréquentes.



Bornes d'apport volontaire, comment ça fonctionne ?

Dans de nombreuses résidences des conteneurs enterrés sont désormais accessibles aux locataires. Plus discrets et plus propres, ils facilitent la collecte et la valorisation des déchets... à condition d'être bien utilisés !

Quel déchet dans quelle poubelle (conteneurs et les bornes enterrées) ?

Le verre : Seuls les bouteilles, pots et bocaux en verre (vides) y sont autorisés. Exit les sacs plastiques, la vaisselle cassée ou les bouteilles en plastique !

Le bon geste : pensez à retirer bouchons, couvercles et capsules. Ces éléments doivent être triés séparément : bouchons dans les ordures ménagères, capsules et couvercles métalliques dans la borne jaune. Bouchons

en plastique ou en liège avec les ordures ménagères.

Les emballages et papiers. Tous les emballages doivent être vides, non imbriqués, et jetés en vrac.

Attention : les sacs plastiques ne sont pas recyclables via la borne jaune, même s'ils ont servi de sac de tri. Direction les ordures ménagères !

Les ordures ménagères. Ce sont les déchets non recyclables

(restes alimentaires, textiles souillés, couches, vaisselle cassée...). Ils doivent être enfermés dans des sacs fermés de **50 litres maximum dans les bornes**.

Important : Ne déposez jamais les sacs au pied des bornes ! Cela attire les nuisibles, favorise les incendies et complique la tâche des équipes de nettoyage et de collecte, refusant parfois de vider les conteneurs. Respectons leur travail !

Les poubelles du local des ordures ménagères sont pleines ?

Pensez à jeter votre poubelle de tri un peu plus tard. Nos équipes se mobilisent pour vider des locaux en fonction des jours de collecte. Inutile de surcharger les bacs ou d'abandonner vos sacs à côté : cela ne fait qu'empirer la situation.

Encombrants ? Donnez-leur une seconde vie !

Un vieux matelas ? Un micro-ondes hors d'usage ? Des déchets volumineux ou toxiques n'ont rien à faire dans la rue ou à côté des conteneurs.

Les laisser dehors près des bacs ou des bornes ne permettra pas de revaloriser les encombrants... et qui apprécie la vue d'un évier ou d'un canapé hors d'usage ?

Pour une solution **gratuite, simple et pratique, pensez à la collecte à la demande** devant chez vous !

En 5 minutes, réservez votre créneau en ligne pour une collecte directement devant chez vous. Prenez rendez-vous sur le site <https://www.valleesud.fr/vos-services/dechets/vallee-sud-recycle/> ●●●

Prenez rendez-vous sur [valleesud.fr](https://www.valleesud.fr) rubrique Gestion des déchets ou via ce QR Code :



Vous pouvez également faire appel à ce service en composant le 0 800 02 92 92

EN BREF

ASSURANCE HABITATION : AVEZ-VOUS TRANSMIS VOTRE ATTESTATION ?

Chaque année, à la date anniversaire de votre contrat, vous devez transmettre à Vallée Sud Habitat une attestation d'assurance habitation, document obligatoire inscrit dans votre bail. Cette assurance, au minimum couvrant les risques locatifs (dégâts des eaux, incendies, etc.), vous protège en cas de sinistre et évite des frais importants.

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez nous transmettre l'attestation soit par mail à courrier@valleesudhabitat.fr, soit par courrier postal à Vallée Sud Habitat – 5 rue Paul Vaillant Couturier – 92140 Clamart (en indiquant votre compte locataire, soit en dépôt à l'accueil de l'agence de Clamart, de Châtillon ou au siège social de Vallée Sud Habitat).

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE LOGEMENT ET DÉCOUVREZ NOTRE OFFRE EN VENTE HLM SUR CLAMART ET CHÂTILLON

Vallée Sud Habitat met régulièrement en vente une partie de son patrimoine. Si vous souhaitez découvrir de nouvelles opportunités immobilières et devenir propriétaire, rendez-vous sur notre site internet, rubrique Acheter un logement > Logements à vendre

